



## BULLETIN n° 171 - Novembre 2022

### À LA ST NOË, LES CHAMPIGNONS SAUTENT DANS LE PANIER !

#### MANIFESTATIONS

**La ressource en eau en Île de France dans un contexte de dérèglement climatique :**

**colloque Régional les 7 et 8 novembre, à l'Hôtel de ville de Paris.**

Pour tout renseignement et inscription qui est nominative et obligatoire dans la case « associations » : **fne-idf.fr**

Au colloque sera vendu un ouvrage associatif collectif « L'Essonne et l'eau » élaboré par Essonne Nature Environnement.

**Exposition du 13 octobre au 10 novembre à la Bibliothèque Universitaire d'Orsay, bâtiment 407.**

À l'occasion des 60 ans de la B.U. de la faculté des sciences d'Orsay, replongez dans l'histoire de sa construction et celle du campus universitaire d'Orsay.

**Marché de Noël du CESFO, les 1<sup>ers</sup> et 2 décembre, bâtiment 338.**

Nous y serons, s'il reste des pommes et des kiwis.

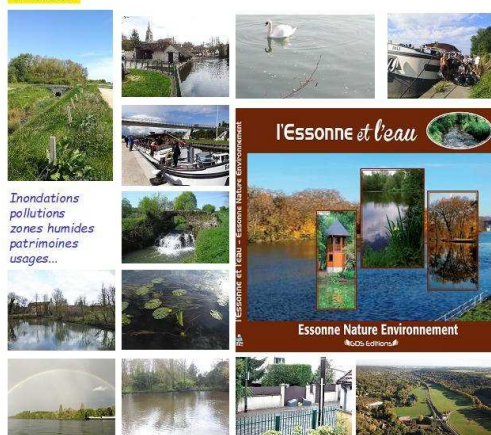
**Le site de la villa gallo-romaine a été restauré,** place H. Coudane dans le quartier de Moulon, à côté de Polytech Paris Saclay, bâtiment 620. Elle a été inaugurée le 1<sup>er</sup> octobre par les élus d'Orsay.

Ange Lotodé, du club archéologique de CEA a fait une conférence à cette occasion.

Nous avons beaucoup contribué à la préservation de ce site et nous espérons prochainement pouvoir admirer les objets récupérés au club qui a procédé à la fouille.

#### Essonne Nature Environnement présentera un nouvel ouvrage

les 7 et 8 novembre 2022 lors du colloque sur l'eau  
organisé par FNE-IDF dans les salons de l'hôtel de ville de Paris



**28 associations environnementales ont participé à ce travail de mémoire des rivières en Essonne**

Avec le soutien de



Prix : 20 €

## Comptes-rendus des WEEK-END

Le séjour ornithologique en baie de Somme du 16 au 20 octobre et le week-end mycologique dans le Morvan du 21 au 23 octobre se sont très bien déroulés : beau temps, beaucoup d'oiseaux et de champignons. L'arrivée dans le Morvan a quand même été très mouvementée : un accident de voiture sans blessés heureusement et un couple égaré. Dans un prochain bulletin vous aurez un compte-rendu du voyage ornithologique.

Pour information si vous regardez notre site vous aurez aussi un compte-rendu très détaillé de notre séjour à Trebeurden en avril-mai 2022.

### VERGER

Les pommes du verger Nozeran sont délicieuses ; surveillez nos annonces par courriel pour la prochaine vente de pommes ! Vous pouvez aussi faire un tour au verger pour nous aider, tous les mercredis de 10h à 12 h.

### SORTIES DIVERSES

Les **Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne** proposent de nombreuses escapades ; consultez le dernier programme, [Découverte de la Nature en Essonne](#).

Le **Parc naturel de la Vallée de Chevreuse**, n'oubliez pas de regarder le site : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

**Destination Paris-Saclay** répertorie aussi de nombreuses activités, vous avez l'embarras du choix <https://www.destination-paris-saclay.com>

**Dernières visites du jardin botanique du campus d'Orsay** : le 3 novembre. *érables et chênes* ; le 10 novembre, *taille des végétaux*. A chaque fois rendez-vous à 13h45 au bâtiment 365 du campus (serres botaniques).

**Réponses à la devinette du bulletin précédent :**



Comment s'appelle cette plante ?

La cymbalaire des murailles

Citez une rue où on la trouve à Bures sur Yvette :

rue Descartes

**Nouvelle devinette :**

À quelle occasion a été prise cette photo ?

À quel endroit ?

Question subsidiaire, reconnaissez-vous ces personnes ?



## CONFÉRENCE

**Mardi 29 novembre à 20 h 30 à la Bouvêche, salle des conférences à Orsay.**

« **L'histoire écologique de l'île de Pâques** : que s'est-il passé sur l'île une fois le dernier arbre coupé ? »

Par **Emmanuelle Baudry**, enseignante-chercheuse au Laboratoire Ecologie Systématique et Evolution (ESE) - Université Paris Saclay.

Les énigmatiques statues de pierres géantes de l'île de Pâques en ont fait un des sites archéologiques les plus célèbres du monde.



Mais cette petite île, située dans l'océan Pacifique à plus de 3 000 kilomètres de la côte chilienne et considérée comme l'île habitée la plus isolée du monde, est aussi connue pour avoir été le lieu d'une catastrophe écologique spectaculaire. Que s'est-il passé sur l'île une fois le dernier arbre coupé ? En quoi l'histoire de l'île de Pâques nous renseigne-t-elle sur nos sociétés actuelles ?

### L'eau potable, production et distribution

En Île-de-France, l'eau potable délivrée au robinet des 12,5 millions de consommateurs, représente 3,3 millions de m<sup>3</sup> par jour. En délégation de service public, elle est produite à partir des 920 ouvrages de prélèvements à des entreprises privées : Véolia, Suez, Saur et par une régie publique Eau de Paris. Sa distribution est gérée par des syndicats intercommunaux qui l'affèrent le plus souvent aux entreprises ci-dessus.

#### L'eau potable a deux origines :

- . les cours d'eaux principaux : Oise, Seine et Marne qui fournissent 55,3% des débits exploités via 9 prises d'eau.
- . les eaux souterraines (nappe de l'Albien, de Champigny...) puisées en dehors de l'agglomération parisienne. Ces captages (sources, puits, forages...), au nombre de 901 en 2018, fournissent 44,7% des débits exploités. Paris est aussi alimenté par plusieurs aqueducs depuis des captages issus de départements hors de la région (l'aqueduc de la Vanne, affluent de l'Yonne et l'aqueduc de l'Avre, venant de l'ouest de l'Île de France...)

#### Potabiliser l'eau, un processus de plus en plus complexe

Les usines de potabilisation de l'eau sont la propriété des entreprises citées ci-dessus. Leur gestion peut leur être déléguée par les syndicats intercommunaux. Elles sont riveraines pour l'eau prélevée dans les fleuves : Choisy-le-Roi, Neuilly-sur-Marne, Louveciennes, Nanterre, Joinville, Orly. Pour les eaux souterraines, les usines sont à côté des grands réservoirs de stockage. La potabilisation de l'eau permet de la clarifier pour éliminer le maximum de boues et colloïdes, éventuellement de réduire sa "dureté" (ou degré TH, ions Ca et Mg), de la désinfecter à l'ozone, UV ou javellisation, d'affiner la purification en éliminant les micropolluants (pesticides, médicaments et hormones en partie) sur charbon actif. Puis intervient une nouvelle désinfection suivie d'un stockage en réservoir.



Des procédés d'osmose inverse et d'ultrafiltration sont proposés actuellement, l'eau obtenue est tellement pure qu'elle doit être reminéralisée avant distribution, procédés onéreux qui doivent être autorisés après études sanitaires.

### **La distribution de l'eau, une gestion complexe**

La Région Île de France est divisée en 3 zones pour la distribution publique de l'eau :

- . Paris : opérateur, régie Eau de Paris alimentée à 50/50 par des eaux de surface et souterraine.
- . Une zone interconnectée avec et autour de Paris (petite couronne et une partie de la grande couronne), dont l'opérateur principal est le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF)
- . Une zone périphérique alimentée par des forages

Les 3 grands opérateurs de la Métropole Grand Paris, SEDIF, Eau de Paris, SENEQ (boucle nord des Hauts-de-Seine) distribuent annuellement 449 millions de mètres<sup>3</sup> d'eau à 9 millions d'habitants environ (avec les salariés non-résidents). Les eaux usées passent ensuite dans les égouts pour être acheminées vers les usines d'assainissement.

### **Un empilement d'acteurs de l'eau qui ne facilite pas sa gestion**

On dénombre 20 acteurs de l'eau qui se répartissent en 4 groupes :

- . Les services de l'Etat : DRIEAT, Police de l'eau
- . Les établissements publics de l'Etat : Agence de l'eau Seine-Normandie, Office français de la biodiversité
- . Les collectivités territoriales : région, départements, territoires, Paris, les syndicats mixtes
- . Les acteurs économiques et associations : Véolia, Suez, Saur et AQUIBRIE, association ESPACES, ARCEAU...

En dépit des lois qui tentent de simplifier cet enchevêtrement et de moderniser l'action publique grâce à MAPTAM, NOTRE et la loi sur les compétences des collectivités, pour aboutir à la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI), le citoyen est totalement perdu dans ce dédale. Il en est de même de la facturation de l'eau, qui partant par principe que "l'eau paie l'eau", introduit des redevances sans relation avec sa potabilité et des taxes (TVA) qui représentent 50% de son prix sur un produit indispensable à la vie. Dans un souci d'équité, cette grosse partie devrait être prise en charge par la fiscalité directe.

Article extrait du n° spécial de "Liaison" (<https://fne-idf.fr/publications/liaison>) édité pour le colloque du 7 et 8 novembre 2022 « la ressource en eau dans un contexte de dérèglement climatique » avec l'autorisation de FNE Ile-de-France

.....

### **Un projet territorial : 10 km de haies et 15 000 arbres,**

*interview de **Marion Bruère** cheffe de projet à Terre et Cité  
et de **Glenn Keck**, chargé de la « mission haies » à Terre et cité*

Cet article est extrait du nouveau livre de **Martine Debiesse** : "Terres toujours Précieuses", récemment paru ; ce livre est en vente en librairie et disponible à notre bibliothèque.

Tous les noms cités sont ceux d'agriculteurs ou de personnes très concernées par le Plateau et qui font l'objet d'un chapitre dans le livre.

Nous vous rappelons que notre association est membre du collège association au CA de Terre et Cité.  
ABON a contribué à l'achat d'arbres pour ce projet.

Vous pouvez vous aussi soutenir ce projet de plantation en contribuant à l'achat de haies ou d'arbres !  
<https://terreetcite.org/concretiser-projets/haies-page-accueil/haies-page-parrainage/>

« Charles Monville avait fait quelques plantations avant 2014, grâce au fonds agricole de la CPS (*Communauté d'agglomération Paris Saclay*). Il souhaitait poursuivre, de façon à offrir à ses volailles un vrai système agroforestier. Terre et cité a pris contact avec l'*AFAC-agroforesterie* et a trouvé un financement de la fondation *Yves Rocher* pour l'organisation, en novembre 2015, d'un chantier participatif avec des salariés d'*Yves Rocher* et des étudiants de La Salle (*ensemble scolaire La Salle, Igny*).

Dans le cadre d'un projet étudiant de BTS de *Técomah (LÉA-CFI, campus de Jouy-en-Josas)*, trois autres agriculteurs se sont dit intéressés pour recevoir des propositions de plantations : Olivier des Courtils, Pierre Bot (ferme Trubuil) et C. & E. Vandame. Elles se sont concrétisées chez Pierre Bot en mars 2016. Terre et cité a pour cela fait le lien avec les pépinières, finalisé la liste de végétaux et organisé le chantier.

Un travail avec des étudiants de masters a ensuite été réalisé dans le but d'avoir, sur le Plateau, une vision d'ensemble des continuités écologiques et des espaces où il serait intéressant de planter des haies.

### **Un engouement des agriculteurs pour la plantation de haies :**

En 2018, Cristiana et Emmanuel Vandame nous ont contacté sur ce point et parallèlement, Mélanie et Jonas Delalande. Nous avons tout de suite décidé d'être accompagnés par des experts agroforestiers : les premières expériences avaient montré le temps d'animation que cela représentait, ainsi que la technicité nécessaire pour intégrer des arbres et des haies dans les différents systèmes de production.

La proposition d'accompagner les agriculteurs dans un diagnostic pour la plantation de haies a été donc abordée en collège agriculteurs de Terre et Cité. Au total, ils ont été huit à se montrer intéressés. Afin de les aider, il a été fait le choix que Terre et Cité trouve les financements et assure le lien avec les prestataires.



Les diagnostics ont été réalisés grâce à des fonds européens LEADER (*Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale*), de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines et du département de l'Essonne.

Il a fallu trouver quelles zones planter, vérifier la compatibilité avec la ZPNAF (*Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière*), puis aller à l'échelle de l'exploitation pour prendre en compte sa surface, son fonctionnement au niveau économique,

l'existence de mares, des prairies et enfin faire des propositions convenant à l'agriculteur.

Une attention particulière doit être portée pour garder la qualité paysagère du Plateau et ses grands horizons ouverts : les haies présentent le risque de bloquer toutes les vues. Nous souhaitons au contraire mettre en valeur des points de vue et éléments participants à la beauté de notre territoire. Le bureau d'étude *Initial* doit finaliser, d'ici 2023, la compilation des diagnostics agroforestiers au sein d'un plan du Plateau et faire des propositions pour assurer une cohérence entre l'ensemble des projets individuels, ainsi que la préservation de points de vue.

### **Vigilance pour les drains et les ravageurs des cultures :**

Les agriculteurs étaient partants pour planter des haies mais ils craignaient que les racines des arbres ne viennent boucher les drains et que l'eau remonte dans les parcelles : il fallait trouver des solutions pour les drains. Le bureau d'étude spécialisé *Legrand* a fait la proposition de les décaler de part et d'autre des haies : s'il est décidé de planter une haie à un endroit intéressant pour la continuité écologique, la fonctionnalité

agricole et le paysage, le réseau de drainage présent sera déplacé. Ces gros travaux coûteux (96 €/m linéaire) nécessitent un appel à la Région et à d'autres partenaires. A l'été 2022, ont lieu les premiers travaux sur les drains en prévision des plantations de l'hiver prochain sur la plaine de Favreuse.

La deuxième crainte des agriculteurs était d'accentuer les dégâts réalisés par les ravageurs des cultures (pigeons, corneilles) en leur offrant d'avantage de refuges. Le projet de recherche d'Elsa Bonnaud observe



les dynamiques écologiques en cours entre les populations de ravageurs et de prédateurs. Nous avons l'espoir que ces haies serviront de potentielles cachettes aux prédateurs des ravageurs du Plateau, favorisant, par exemple, le retour de rapaces.

Notre ambition était de faire un projet territorial, en réunissant dans le comité de pilotage qui siège tous les trimestres : la Région, l'AEV (*Agence des Espaces Verts*), les 2 départements, l'EPAPS (*Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay*), les 3 agglos, les communes, le labex BASC (*Biodiversité, Agroécosystèmes, Société, Climat*)...

Habitants et associations ont eux-aussi été associés, en se voyant proposer de participer aux chantiers de plantations et de financer des arbres au tarif de 36 € (incluant l'animation du projet, l'achat du plant, la plantation, le drainage quand il y en a). 70 contributeurs ont participé, pour plus de 11 000 € pour l'hiver 2021-2022.

### La gestion durable de ces haies

1 400 arbres ont été plantés au cours de l'hiver 2021-2022, certains avec le pépiniériste Allavoine, d'autres pendant des chantiers participatifs (habitants, écoliers, étudiants). Au total, 12 fermes et 2 communes (les Loges, Saint-Aubin) seront concernées (certaines pour quelques centaines de mètres, d'autres pour 3 km). Le projet s'étendra sur cinq hivers et nous visons la plantation de 10 km de haies et de 15 000 arbres.

Choissant des plants petits pour assurer une meilleure reprise, nous nous sommes fournis dans des pépinières forestières spécialisées. Le paillage a été fourni par la compostière d'Emmanuel Laureau.

Pour les prochaines plantations, nous aimerions passer par le label Végétal local (<https://www.vegetal-local.fr/>), si les stocks disponibles le permettent et faire un lien avec le conservatoire de pommiers sauvages d'Amandine Cornille en ajoutant des plants de pommiers dans nos haies.

Le point de la gestion de ces haies est très important pour les agriculteurs car si une haie est mal entretenue, son rôle écologique peut être très réduit. Ils vont être formés et conseillés par Christophe Sotteau et *Agrofile* pour la gestion durable de leurs haies. Une machine du SIAHVY (*Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette*) pour entretenir les rigoles sera mise à disposition de la CUMA (*Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole en commun*) des agriculteurs du Plateau et utilisée par Théophile Letierce pour entretenir toutes les haies.



Nous voulons suivre l'impact des haies sur la biodiversité. Des étudiants de Paris-Saclay ont fait un état des espèces présentes "avant les haies". Enfin, nous souhaitons que la plantation de haies puisse faire l'objet de projet pédagogique. Des classes de primaire et de collège devraient y participer. »

Entretien du 23 mai 2022

## BIBLIOTHÈQUE

### Revue reçues au 3ème trimestre 2022 :

**L'Oiseau Mag**, n°147, été 2022. Dossier : SOS faune en détresse - L'hirondelle rustique - Phragmite des joncs - Un été au Spitzberg, territoire riche en biodiversité.

**L'Oiseau Mag**, n°148, automne 2022. Le pipit des arbres et le pipit farlouse - Dossier : pollutions lumineuses et sonores, comment réduire les impacts sur la biodiversité - les oiseaux en Camargue.

**La Salamandre**, n°271, août - sept. 2022. Les Mûres - Enfin la pluie ! Bestiaire de la pluie, adaptation à la météo - Le lierre, la liane qui lave.

**La Salamandre**, n°272, oct - nov. 2022. Dossier : 8 pattes, un monde - Les spores de rue (champignons)

**Miniguide Salamandre**, n°117. Les araignées.

**La Garance voyageuse**, n°139 automne 2022. L'Amazonie, la forêt qui cache l'humain - L'évolution du mécanisme de la photosynthèse - Les palmiers (2<sup>ème</sup> partie), quelques variations dans une très grande famille de plantes - Le kaki, un fruit divin - Composer un herbier au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**L'Ecologiste n°60**, août - oct. 2022. Comment vivre avec frère loup et quelques autres grands fauves.

### Nouveaux livres :

**Terres toujours Précieuses du plateau de Saclay, Tome 2. Martine Debieesse.** Mais l'agriculture n'a pas dit son dernier mot sur le Plateau et les 33 personnes interviewées dans ce livre vous le feront sentir.

### Conseil de lecture :

**Dans un carré de Terre.** Samuel Rebulard. Edition Iconoclaste, 2021. S. Rebulard est agronome, naturaliste et professeur à l'UPS (Université Paris Saclay). La voix de l'agronome est précise autant que poétique. Du printemps à l'hiver, il raconte, s'arrête sur des curiosités, développe certaines notions, illustrant son propos de ses propres photos. Un émerveillement !

#### Adresse postale :

Association Bures Orsay Nature, Université Paris-Saclay, bâtiment 304, 91405 Orsay Cedex

#### Adresse de la permanence et de la bibliothèque :

Près du seul feu tricolore du campus au bâtiment 308, au 1<sup>er</sup> étage, bureau 3110

Téléphone : 01 69 15 45 68 (répondeur)

<http://www.abon91.org>

**Association loi 1901** déclarée en préfecture de Palaiseau le 26 octobre 1970

Adhérente à l'**UASPS** (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des vallées limitrophes), à **Terre & Cité**, à la **LPO**, à l'**OPIE** (Office pour les insectes et leur Environnement),

à **ENE** (Essonne nature environnement).

**Permanences** : tous les **mercredis** de **12 h à 14 h** et les **2<sup>èmes</sup>** et **4<sup>èmes</sup>** **jeudis** du mois de **17 h à 18 h30**, sauf vacances scolaires.

**Adhésion et cotisation 2023 :**

**Cotisation** : 15 € ; étudiant : 7 € ; cotisation familiale : 15 € plus 9 € par adhésion supplémentaire ;

Membre bienfaiteur : à partir de 20 €.

La cotisation est valable pour l'année civile, **de janvier à décembre**. L'adhésion inclut l'abonnement aux bulletins trimestriels et donne accès aux activités, dont celles du verger et aux sorties nature.

Certaines sorties demandent une participation aux frais.

**Accès libre aux non-adhérents pour les conférences données à Orsay et à Bures.**

**Rappel : vous pouvez régler votre cotisation annuelle par virement bancaire**

IBAN : **FR76 1027 8060 0900 0201 1250 132** ; BIC : **CMCIFRA** ; Titulaire du compte : **ABON**

Indiquez **impérativement nom, prénom et « adhésion 2023 »**.

Dans ce cas, envoyez un bulletin d'adhésion rempli par courriel :

[bores-orsay-nature.asso@universite-paris-saclay.fr](mailto:bores-orsay-nature.asso@universite-paris-saclay.fr)

